

# Dispositifs d'accompagnement des familles

Différentes modalités d'accueil

# Les entretiens familiaux

- **L'entretien « informatif »** : Le professionnel veut obtenir de la famille des informations utiles pour sa compréhension de la personne (anamnèse des troubles, antécédents familiaux, etc.) et éventuellement donner aux proches des éléments concernant la prise en charge en cours (durée d'hospitalisation, nature des traitements médicamenteux...) ou encore à propos des troubles du patient (comment se comporter face à un état dépressif...).
- **L'entretien thérapeutique**. Le professionnel reçoit une famille qui a accepté l'idée de s'engager dans un processus thérapeutique collectif. Les membres de cette famille s'attendent donc, même si c'est avec beaucoup d'inquiétude ou de réticence, à ce que le professionnel place la question des relations interpersonnelles et du fonctionnement familial au cœur de l'entretien. Le soignant est dans une position de psychothérapeute : expert supposé de la relation, il veillera à utiliser/se dégager de cette place pour mobiliser les ressources individuelles et collectives de ses interlocuteurs (la « compétence familiale » de Guy Ausloos).

# La médiation familiale

- La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun (enfants, tiers, grands-parents, parents, héritiers...). Elle a pour finalité d'apaiser le conflit et de préserver les relations au sein de la famille. C'est un processus structuré et confidentiel de résolution amiable des différends familiaux. Il a pour but de parvenir à une solution mutuellement acceptable. (service-public.fr)
- Qui est concerné ?
  - Parents en situation de rupture, séparation, divorce
  - Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants
  - Personne souhaitant garder des liens avec les enfants de son ex-conjoint (mari, femme, partenaire de Pacs, concubin)
  - Jeune adulte en rupture de lien ou de communication avec sa famille
  - Héritiers
  - Elle peut être faite à la demande des parties ou du juge.

# Les groupes Multifamiliaux

## *Avec les patients*

**Groupes de soutien** à destination des familles et des proches d'une personne adulte souffrant de troubles psychiques.

Il s'agit d'un groupe de travail ayant pour but d'amener progressivement le patient et sa famille d'un sentiment d'impuissance ou de révolte face à la maladie vers une position de collaboration active, à travers :

- une vision réaliste de la famille
- la recherche de moyens d'y faire face au quotidien
- les possibilités de traitement
- l'exploration des perspectives d'avenir

# Les groupes Multifamiliaux

Les objectifs:

- identifier et travailler sur les fonctionnements familiaux et les solutions élaborées par les uns et les autres ;
- soutenir la communication intrafamiliale ;
- Informer les familles sur la maladie, les problèmes induits et les moyens d'y faire face ;
- apprendre les techniques d'écoute active ;
- réduire l'isolement, la culpabilité, la stigmatisation et la honte ;
- apprendre à se différencier du patient ;
- favoriser le développement de solidarités, le soutien mutuel, les échanges d'expérience entre familles ;
- laisser une place prépondérante aux échanges entre familles à propos de problématiques émotionnelles liées à la maladie.

# Les Dispositifs de l'UNAFAM

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

## Les Ateliers d'entraide Prospect

- Centré sur l'échange organisé des expériences, cet atelier « aide à trouver une attitude plus juste envers un proche malade, en tenant compte de soi-même. »
- Programme européen, proche des approches psycho-éducatives où l'entourage se forme pour aider la personne malade en diminuant les tensions dans la relation. L'objectif d'un atelier Prospect est d'abord le soutien à la famille pour elle-même. « élaboré par les familles pour les familles » à partir d'une prise de conscience des acquis de l'expérience de la maladie.
- Peut participer toute personne touchée par la maladie psychique d'un proche.
- Les ateliers sont animés par des bénévoles de l'Unafam qui ont été formés au programme Prospect et sont engagés dans la formation continue de l'Unafam. C'est un programme de 10 séances de 2h.

## **Programme Psycho-éducatif PROFAMILLE**

- Destiné aux familles et proches de jeunes patients souffrant de schizophrénie  
Ce programme mis en place notamment par l'Hôpital Sainte Anne et Maison Blanche, a pour objectif d'aider les familles à mieux faire face à la maladie, aux situations difficiles et vise l'amélioration des possibilités de rétablissement du proche concerné quel que soit le stade de sa maladie.
- Cette formation comporte 14 séances de 4h réparties sur un an, animées par des professionnels des soins membres du réseau Profamille auquel adhère l'Unafam. C'est un programme très soutenu avec des exercices à la maison, qui demande un engagement et un investissement important en temps et en énergie.

## **Il existe différents groupes de parole :**

parents, frères et sœurs, conjoints, descendants de parents ayant des troubles psychiques.

Ces groupes de parole sont animés par un psychologue et un bénévole.

C'est un temps d'échange qui permet un soutien mutuel, une meilleure compréhension de la situation de son proche atteint de troubles psychiques ainsi qu'un ajustement progressif de son accompagnement.

Conditions d'accès: Être adhérent à l'UNAFAM.

Régler par chèque, au début de chaque trimestre, la somme due pour la rémunération du psychologue.